


TELEscope

REVUE D'ANALYSE COMPARÉE
EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

Vol. 16 n° 3 automne 2010

LES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE : UN TOUR D'HORIZON

 École nationale
d'administration
publique

 L'OBSERVATOIRE DE
L'ADMINISTRATION
PUBLIQUE
ENAP

TÉLESCOPE

Télescope est une publication universitaire indépendante éditée en français. Elle propose à ses lecteurs un éclairage sur les problématiques, dont la complexité et l'interdépendance ne cessent de s'amplifier, qu'affrontent aujourd'hui les États et les organisations publiques dans un contexte politique et socioéconomique mouvant et globalisé à l'échelle de la planète. En mettant en perspective des expériences et des modèles de gestion observés à travers le monde, *Télescope* fait connaître les avancées en matière de gouvernance publique. Elle permet à l'École nationale d'administration publique du Québec de promouvoir un message singulier sur la gouvernance à la rencontre des univers francophone et anglo-saxon. Elle offre également à tous ceux, praticiens, universitaires, chercheurs, dans le champ de l'administration publique, un espace pour échanger, se situer sur le plan international et recueillir les savoirs et les repères utiles à leur action.

Télescope est la revue de L'Observatoire de l'administration publique créé en 1993 par l'École nationale d'administration publique du Québec, un établissement membre du réseau de l'Université du Québec. L'Observatoire de l'administration publique est un pôle de vigie et de recherche. Il collecte et analyse l'information disponible dans le monde en matière de gouvernance publique. Le lancement de *Télescope* répondait au besoin de disposer d'un outil de communication sur les avancées du management public. *Télescope* a connu une expansion régulière qui s'est accélérée ces trois dernières années en même temps que s'intensifiaient les activités de recherche de L'Observatoire.

COMITÉ DE RÉDACTION

Michel Audet (UNESCO); Serge Belley (ENAP); Pierre Bernier (ENAP); Jacques Bourgault (ENAP); David Clark (Université de Winchester UK); Paul-André Comeau (ENAP); Dominique Darbon (Institut d'études politiques de Bordeaux); Bernard Enjolras (Université d'Oslo); James Iain Gow (Université de Montréal); Joseph Facal (HEC Montréal); David Giaque (Université de Lausanne); Réal Jacob (HEC Montréal); Benoît Lévesque (Université du Québec à Montréal); Bachir Mazouz (ENAP); Luc Rouban (Sciences-po – Paris); Lucie Rouillard (ENAP); Jean-François Savard (ENAP); Jean Turgeon (ENAP).

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean Bernatchez (UQAR); Sandford Borins (Université de Toronto); Geert Bouckaert (Université catholique de Louvain); Jacques Chevallier (CNRS); Patrick Gibert (Université de Paris X); Taïeb Hafsi (HEC Montréal); Ann Langley (HEC Montréal); Daniel Latouche (INRS-Urbanisation); Vincent Lemieux (Université Laval); Claude Lessard (Université de Montréal); B. Guy Peters (University of Pittsburgh); Jacques Plamondon (Université du Québec); Marc-Urbain Proulx (Université du Québec à Chicoutimi); Donald J. Savoie (Université de Moncton); Jean-Claude Thoenig (CNRS); Sabine Urban (Université Robert Schuman de Strasbourg).



Directeur de la publication et Rédacteur en chef **Louis Côté**; Secrétaire à la rédaction **Patricia Caron**; Pages Repères et Références **Estelle Mongbé**; Traduction **Francine Bertrand González**, **Donald Kellough**, **Éric McComber**; Graphisme **Danielle Landry**; Impression **AGMV Marquis**.

Pour plus d'information ou si vous avez des renseignements à nous transmettre, communiquez avec **Danielle Landry**, secrétariat de L'Observatoire, 418 641-3000 poste 6574, danielle.landry@enap.ca.

Les publications de L'Observatoire peuvent être consultées à l'adresse suivante :

www.observatoire.enap.ca

TÉLESCOPE • ENAP du Québec, 555, boulevard Charest Est, Québec (Québec) G1K 9E5 CANADA

Table des matières

TÉLESCOPE • Vol. 16 n° 3 automne 2010

- III Éditorial
Louis Côté
- 1 L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde
Rainer Enrique Hamel
- 22 Les concepts juridiques mis en œuvre en matière de politique linguistique
José Woehrling
- 39 Le rôle du droit international en matière d'aménagement linguistique :
la fin de l'époque de la souveraineté absolue?
Fernand de Varennes
- 55 L'aménagement linguistique en Suisse
François Grin
- 75 Les législations linguistiques en Amérique du Nord
Jacques Leclerc
- 96 L'aménagement linguistique de l'anglais et trans-ethnification aux États-Unis
Richard Ruiz
- 113 De l'efficacité d'une intervention gouvernementale en faveur de la viabilité et
de la vitalité de la langue espagnole à Porto Rico
Luis Muñiz-Argüelles
- 135 Les voies de l'aménagement linguistique dans le monde malayophone
Jérôme Samuel
- 157 Ethno-glossonymie et gestion des langues à Maurice
Arnaud Carpooran
- 175 Sur quelques discours évaluatifs institutionnels français en politique
linguistique
Jean-Michel Eloy
- 185 Recensions

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET LA GLOBALISATION DES LANGUES DU MONDE

Par **Rainer Enrique Hamel**, Professeur, Universidad Autónoma Metropolitana, Mexico, D.F.

● ehamel@xanum.uam.mx

Traduit de l'espagnol

RÉSUMÉ Dans cet article, nous examinons les concepts, élargis ou restreints, de l'aménagement linguistique (politique et planification du langage) et leurs portées dans des situations linguistiques spécifiques. Nous décrivons la hiérarchie et le fonctionnement des langues dans le monde tout en analysant les deux plus importantes tendances de la dynamique actuelle : le déplacement des langues minoritaires et l'expansion de l'anglais en tant qu'unique langue mondiale. Par ailleurs, nous étudions les principales stratégies des divers acteurs s'opposant à ces tendances, en particulier les représentants des grandes langues nationales comme le français, dont la présence se voit menacée dans plusieurs zones géographiques stratégiques. En guise de conclusion, nous mettons en lumière le rôle des intervenants et soulignons l'importance d'un concept élargi de l'aménagement linguistique qui prend en compte l'ensemble des forces en présence afin d'assurer le succès des politiques langagières.

ABSTRACT This article examines the concepts (expanded or limited) of language planning and language policy and the scope of such concepts in specific linguistic situations. It describes the hierarchy and functioning of languages in the world, and analyzes the two strongest trends characterizing the current dynamic: the displacement of minority languages and the expansion of English as the sole world language. In addition, this paper studies the main strategies employed by various actors to oppose these trends, including in particular the representatives of the major national languages such as French, whose presence is threatened in several strategic geographical areas. By way of conclusion, it highlights the role of stakeholders and emphasizes the importance of an expanded concept of language planning that takes into account all the competing forces so as to ensure the success of language policies.

Pour citer cet article : Hamel, R. E. (2010). « L'aménagement linguistique et la globalisation des langues du monde », *Télescope*, vol. 16, n° 3, p. 1-21.

■ LE POINT DE DÉPART : LES LANGUES DANS LA GLOBALISATION ET L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE

Les dynamiques des langues en ce début de nouveau millénaire constituent un important contexte pour toute analyse et intervention des politiques du langage à l'échelle des États nationaux ou des régions. Nous décrivons dans le présent texte les principales tendances et la participation de divers acteurs qui agissent sur leur orientation à partir d'une approche élargie des politiques du langage. La discussion autour des concepts, des théories et des possibilités d'introduire des changements dans ce domaine compte déjà sur une longue trajectoire bien documentée (Calvet, 1996; Hamel, 1993; Maurais, 2001 et 1987). Nous nous limiterons à en souligner certains aspects importants pour notre argumentation.

La plupart des concepts de base, le *language planning* (Haugen, 1959), la distinction entre statut et corpus des langues (Kloss, 1969) et les principes de territorialité et de personnalité (voir Calvet, 1996), proviennent de la sociolinguistique et de la sociologie américaine. Si ces concepts ont été analysés et soumis en partie à diverses critiques, ils jouent toujours un rôle central dans les politiques du langage, bien que parfois une nomenclature différente soit utilisée.

Le terme *aménagement linguistique*, qui a pris naissance au Québec dans les années 1970 (Corbeil, 1986 et 1980) et s'est étendu à la Francophonie, se réfère au même processus que *language planning* (Daoust et Maurais, 1987). Or, selon Corbeil (1986 et 1980) et Maurais (1993), le lexème *planification* suggère un type d'intervention imposé par l'État qui serait rejeté par la population québécoise, tandis qu'« *aménagement linguistique* évoque un effort à moyen et à long terme pour mieux tirer parti d'une ressource collective, la ou les langues, en fonction des besoins et des intérêts de la nation, selon un plan souple qui oriente l'évolution de la société sans la brusquer mais, au contraire, en réclamant son adhésion et sa participation » (Corbeil, 1980, p. 9). Les termes *planning* et *aménagement* renvoient donc au même noyau conceptuel, mais se distinguent dans leurs connotations (dirigisme par rapport à participation). Pour les organismes officiels du Québec, l'aménagement linguistique signifie donc l'effort délibéré de l'État pour modifier l'évolution naturelle d'une langue ou l'interaction normale entre les langues, intervention qui devrait toujours tenir compte de l'adhésion et de la participation de la société. Il est compréhensible qu'au Québec on ait préféré adopter une définition restreinte du terme et du champ, étant donné que l'élucidation et l'application de mesures dans le domaine des langues ont été considérées comme une tâche du gouvernement et de ses organismes spécialisés. Pour ce faire, ils avaient besoin de délimitations et d'instruments juridiques et techniques clairement définis.

Après plus de cinquante ans d'expériences, certaines réussies et d'autres ratées, dans différentes parties du monde, les débats se poursuivent sur les modèles, leurs fondements théoriques, leurs instruments et la mise en œuvre des politiques établies. Nous nous limiterons à deux thèmes centraux interreliés : (1) la définition des concepts du langage (langue, parole, discours); (2) le concept de politique et l'ampleur de l'objet : il peut se limiter aux interventions délibérées de l'État ou inclure les actions – conscientes ou inconscientes – de l'ensemble des forces sociales dans une société donnée.

S'agissant de l'objet de l'aménagement, on a assisté à l'échec de nombreuses interventions qui s'appuyaient sur une approche réduisant le langage à la langue en tant que système abstrait et idéalisé, au corpus fini et fermé. Dans les tentatives latino-américaines d'introduire les langues autochtones historiquement non écrites dans les systèmes d'enseignement bilingue, on a compris qu'il ne suffisait pas de doter ces langues d'alphabets ou de les standardiser pour qu'elles soient utilisées dans les salles de classe. Il fallait obligatoirement tenir compte des systèmes asymétriques de communication et, surtout, des sujets et de leurs rapports aux langues, de leurs coutumes, de leurs attitudes et de leurs perspectives pour parvenir à créer un enseignement bilingue réussi. Voilà pourquoi il semble primordial de ne pas réduire l'objet à la langue en tant que système, mais de partir d'une

conceptualisation sociolinguistique élargie, qui inclut aussi bien les acteurs que les véritables formes d'existence des langues dans la communication, les pratiques discursives et les textes.

Nous considérons également qu'une conception de la politique est problématique lorsqu'elle est doublement réduite : tout d'abord réduite de la politique à la planification ou à l'aménagement, et ensuite dès lors qu'elle est confinée à l'intervention délibérée de l'État, qui laisse en dehors du modèle les interventions et les actions de la société. Les actions de planification, même si elles sont techniquement clairement définies, risquent de ne pas connaître de succès si elles ne se fondent par sur une théorie politique et sociolinguistique suffisamment puissante pour expliquer les processus observables ainsi que les conséquences éventuelles des interventions. La réduction de l'objet aux mesures explicites appliquées par des institutions de l'État oublie ou ignore que les mesures ayant les retombées les plus importantes sont généralement celles qui orientent un ensemble de forces sociales. On a d'ailleurs constaté, à diverses occasions, que les tentatives de légiférer le français en France (les arrêts linguistiques de 1975, la loi Toubon en 1994) ne produisaient pas les résultats escomptés parce qu'elles ne tenaient pas compte de l'action politique collective et inconsciente de la population, de l'habitus généralisé dans le sens bourdieusien (Bourdieu, 1980), qui n'allaient pas dans la même direction que les mesures. Cette définition limitée, qui se comprend très bien en raison de son utilité pratique, s'appuie sur le concept sous-jacent que seuls les politiciens et leurs institutions font de la politique. Penser que leurs interventions agissent sur le cours « naturel » des dynamiques linguistiques constitue une vision illusoire, puisque celle-ci ne considère pas le caractère éminemment « social » et non « naturel » du langage et ne conçoit pas comme politiques les comportements et les attitudes de la société civile. En outre, au cours des dernières années, on a favorisé une décentralisation des activités politiques de planification et de prise de décision vers le palier local, vers les communautés linguistiques, les écoles, les organisations non gouvernementales qui interviennent dans les politiques linguistiques et les autres qui les concernent. À la politique descendante (*top down*), on a opposé de plus en plus une démarche ascendante (*bottom up*) (Hornberger, 1997).

Ainsi, nous nous basons sur une conception élargie qui suppose que les politiques du langage sont des processus historiques de changement social des constellations linguistiques. À l'intérieur de ces processus, il y a intervention aussi bien de la part des institutions de l'État que d'autres instances ou d'autres forces de la société civile. Cette réalité implique non seulement une transformation des structures et des usages linguistiques (standardisation, diffusion, déplacement, revitalisation, etc.), mais signifie aussi et fondamentalement un changement dans la relation établie par les acteurs entre leur propre langue et les autres dans un certain espace politique donné, relation qui fait partie des rapports de force entre les groupes sociaux ou ethnolinguistiques¹.

¹ Pour une discussion à ce sujet, voir Hamel 2008 et 1993.

Le XXI^e siècle a débuté sans qu'ait été résolue une préoccupation centrale et ancienne de l'humanité : comment parviendrons-nous à une coexistence plus ou moins pacifique entre peuples, ethnies, groupes linguistiques et culturels différents dans des espaces partagés²? On compte aujourd'hui dans le monde près de 6 000 groupes et peuples ethnolinguistiques qui partagent les espaces physiques et politiques de moins de 200 États souverains. L'État unilingue et uniculturel représente donc une utopie dans le monde actuel, même si elle demeure très puissante dans les idéologies occidentales. À la diversité linguistique territoriale, qui a évolué au cours de l'histoire – le Mexique compte 62 langues autochtones et 340 variétés dialectales, la Nouvelle-Guinée plus de 700 et l'Inde plus de 1 600 langues ou variétés –, on ajoute la multiplicité linguistique moderne de la migration : dans le Grand Londres on parle plus de 260 langues, et dans la région de Toronto, de Montréal ou de San Francisco on en compte autant.

Une des conséquences de l'interconnexion communicative et médiatique de plus en plus grande de l'ère numérique est que le déplacement et la mort de langues minoritaires se sont accélérés de façon exponentielle au cours des derniers lustres, de telle sorte qu'on entrevoit l'éventuelle disparition de la majorité des langues du monde dans moins d'un siècle (Hale, 1992; Krauss, 1992). Par ailleurs, la diffusion et la domination de l'anglais comme seule langue totalement mondiale, déplaçant les autres langues internationales, ont atteint des dimensions qu'on n'avait jamais observées dans l'histoire de l'humanité.

Nous étudierons les principaux modèles explicatifs de ces dynamiques complémentaires et interdépendantes, ainsi que la façon dont les différents acteurs se positionnent en faveur et contre ces tendances. La complexité de ces dynamiques ne permet certes pas de formuler des pronostics trop définis et indiscutables.

■ HIÉRARCHIE, STATUT ET FONCTIONS DES LANGUES : LE BILINGUISME VERTICAL ET HORIZONTAL

Le poids et le rang d'une langue internationale par rapport aux autres peuvent être établis au moyen du schéma connu des trois cercles concentriques de l'anglais de Kachru (1986), qui intègre les différents types d'utilisateurs dans un modèle. Le cercle intérieur (*inner circle*) comprend les pays dans lesquels cette langue est parlée comme langue maternelle par la majorité de la population (le Royaume-Uni, l'Irlande, les États-Unis, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Le cercle extérieur (*outer* ou *extended circle*) inclut la diffusion de l'anglais dans des espaces habités par des non-natifs dans les ex-colonies britanniques africaines et asiatiques, où l'anglais est la langue officielle ou coofficielle dans l'administration publique et l'enseignement. On trouve ensuite le cercle en expansion (*expanding circle*), qui englobe les pays sans passé colonial britannique, mais qui reconnaissent l'anglais comme la langue étrangère la plus importante et *lingua franca* pour certaines fonc-

² Par *espaces*, on réfère tout d'abord à des « territoires », mais pas exclusivement. Il faut songer à d'autres espaces comme les territoires et les espaces discursifs, culturels, virtuels ou institutionnels, les médias, etc.

tions. Kachru et d'autres chercheurs (Crystal, 1997 et 2009; Graddol, 1997 et 2006) soutiennent que le rôle prédominant de l'anglais peut s'expliquer historiquement par la relation entre le premier et le deuxième cercle. En revanche, la projection de son rôle en tant que langue mondiale est exprimée dans le troisième cercle en expansion qui déjà, en l'an 2000, comprenait entre 1,2 et 1,5 milliard d'apprenants et d'utilisateurs. Selon ce modèle, pour qu'une langue internationale perde de son importance, il faut obligatoirement qu'il y ait réduction du deuxième et du troisième cercle; les cas du français, de l'allemand ou du russe en sont des illustrations.

Les langues du monde sont réparties par espaces et par fonctions et une hiérarchie s'établit entre les types de langues, à un niveau macrosocial (tableau 1). Les fonctions que les langues exercent pour chaque individu et chaque groupe au niveau microsociale peuvent s'organiser dans une typologie allant des fonctions les plus immédiates aux plus médiates (tableau 2). Tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas de pressions et d'invasions des domaines, un système multilingue peut être relativement stable. Cependant, dans la plupart des cas, et notamment à l'époque de la mondialisation, des changements de niveau s'opèrent, lesquels créent de fortes tensions et engendrent des conflits entre les espaces et les fonctions occupés par les langues. Selon le modèle gravitationnel des langues du monde³, il n'existe aujourd'hui qu'une langue hypercentrale, l'anglais, comme seule langue mondiale, moins d'une dizaine de langues supercentrales ayant des fonctions internationales, plusieurs centaines de langues centrales, et les autres, les langues périphériques (langues maternelles ou vernaculaires)⁴.

³ Nous utiliserons les éléments de base et la terminologie de la conceptualisation du système mondial des langues proposée à l'origine par De Swaan (2001 et 1993) et réélaborée par Calvet (2002 et 1999). Dans ces modèles, les langues s'intègrent dans un schéma hiérarchique. Ils utilisent la métaphore des galaxies, dans laquelle les langues d'un niveau inférieur sont attirées par les langues des niveaux supérieurs (effet de gravitation) et circulent dans leur galaxie. Étant donné que le système n'est pas statique, des rapports de concurrence et de conflit se nouent, aussi bien entre les différentes langues qu'entre les niveaux de langue. Nous ne décrivons pas ici le modèle gravitationnel dans son ensemble, notamment sa formalisation mathématique (de Swaan, 2001). Nous allons plutôt nous concentrer sur les dynamiques des hiérarchisations et les constellations des galaxies.

⁴ Calvet (1999) propose trois fonctions (langue maternelle, véhiculaire et officielle) que nous portons ici à sept.

TABLEAU 1 : HIÉRARCHIE ET STATUT DES LANGUES

NIVEAU	NOM	DESCRIPTION : STATUT ET FONCTION SOCIALE	EXEMPLE
1	Langue mondiale hypercentrale	<ul style="list-style-type: none"> • Statut de langue officielle dans plusieurs pays puissants • Langue centrale dans les relations internationales • Rôle significatif dans presque tous les pays du monde • Grand cercle extérieur (2^e) • Le plus grand cercle en expansion (3^e) 	Anglais
2	Langues internationales supercentrales	<ul style="list-style-type: none"> • Statut de langue officielle dans un pays puissant ou dans plusieurs pays importants • Large diffusion internationale • Cercles extérieur et en expansion importants, bien que décroissants (2^e et 3^e) 	Français, espagnol, portugais, chinois, japonais, russe, allemand
3	Langues nationales centrales (primaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Statut national officiel, normalement dans un pays moyen ou petit • Diffusion internationale limitée • Cercles extérieur et en expansion petits 	Hollandais, suédois, norvégien, finlandais, (quelque 100 à 200 langues)
4	Langues nationales centrales (secondaires)	<ul style="list-style-type: none"> • Statut national coofficiel dans un ou quelques pays moyens ou petits • Existence d'une autre langue nationale plus puissante • Possiblement statut de <i>lingua franca</i> régionale (supranationale) dans plusieurs pays 	Guarani, swahili, hindi...
5	Langues régionales	<ul style="list-style-type: none"> • Langues infranationales • Statut officiel dans une région • Possiblement statut de <i>lingua franca</i> régionale (supranationale) dans plusieurs pays 	Quechua, aimara, maya, zapotèque...
6	Langues locales vernaculaires > 90 % des langues du monde	<ul style="list-style-type: none"> • Sans statut officiel • Soutenues, tolérées, opprimées, interdites 	Hñāhñú, purépecha, mapudungun...

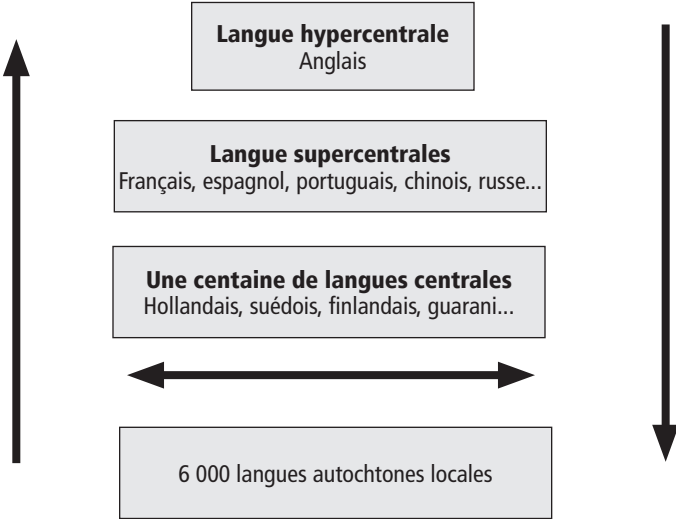
Le tableau 2 illustre les fonctions qu'un individu peut remplir en recourant à une ou plusieurs langues. Pour le locuteur natif d'une langue indigène locale, toutes les fonctions sont exercées par des langues différentes. Par contre, un citoyen des États-Unis unilingue anglais peut assumer toutes les fonctions au moyen de sa langue. Il est possible d'observer une certaine concurrence ou des conflits entre les diverses fonctions linguistiques.

TABLEAU 2 : FONCTIONS LINGUISTIQUES SOCIO-INDIVIDUELLES DE BASE

NIVEAU	NOM	DESCRIPTION : FONCTION DE BASE	EXEMPLE
1	Langue maternelle, première, vernaculaire	<ul style="list-style-type: none"> • Socialisation primaire • Communication orale dans la famille, la communauté et la région immédiates 	Hñähñü, purépecha (Mexique)
2	Langue d'échange régionale « véhiculaire »	<ul style="list-style-type: none"> • Communication intergroupale, régionale • Peut être la langue maternelle d'un groupe dans la région 	Zapotèque, náhuatl, maya (Mexique) K'iche', mam, q'eqchi', kaqchikel (Guatemala) Mais également anglais, espagnol, etc.
3	Langue officielle <ul style="list-style-type: none"> • locale/régionale • nationale 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfait tous les besoins administratifs, oraux et écrits 	Purépecha, guaraní, maya, quechua Espagnol, portugais, anglais, etc.
4	Langue d'enseignement		
	<ul style="list-style-type: none"> • primaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre l'enseignement primaire de base (lecture, écriture, mathématiques, autres matières d'enseignement) 	Hñähñü, purépecha Mais aussi espagnol, anglais
	<ul style="list-style-type: none"> • secondaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre l'enseignement secondaire, (intermédiaire, technique, langues étrangères) 	K'iche', mam, q'eqchi', guaraní, quechua, espagnol, etc.
	<ul style="list-style-type: none"> • tertiaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre l'enseignement terminal (technologique, universitaire, professionnel) 	Espagnol, portugais, maya (Guatemala) guaraní (Paraguay)
	<ul style="list-style-type: none"> • recherche scientifique 	<ul style="list-style-type: none"> • Communication scientifique (orale - congrès, écrite - publications) 	Anglais en Hollande, au Danemark, en Amérique latine, etc.
5	Médias	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfait les besoins de communication dans les quatre types de communication de masse : presse, radio, télévision, Internet 	Hñähñü, purépecha espagnol, portugais, anglais, etc.
6	Domaines spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Art, musique, science • Loisirs • Commerce 	Tous les types de langues
7	International <ul style="list-style-type: none"> • régional (supra-national) • intercontinental • bilatéral • multilatéral • mondial 	<ul style="list-style-type: none"> • Satisfait les besoins de communication et d'échange dans différents contextes 	Espagnol, portugais, français, anglais, etc. Anglais seulement

Dans le modèle mentionné, les locuteurs bilingues ou multilingues constituent la charnière entre les groupes linguistiques et la hiérarchie des langues. S'ils maîtrisent ou apprennent des langues du même niveau, on parle de bilinguisme horizontal. Le cas le plus typique, cependant, est représenté par des individus qui maîtrisent des langues de différents niveaux hiérarchiques, constituant ainsi un bilinguisme vertical, c'est-à-dire une sorte de diglossie qui peut être stable ou dynamique. Quand ils ont, en tant qu'individus et groupes, le choix entre plusieurs langues comme langue seconde ou étrangère, il est probable qu'ils optent pour une langue de hiérarchie plus élevée, surtout quand il s'agit de locuteurs natifs d'une langue qui se situe dans une catégorie au bas de l'échelle. La capacité d'attrait gravitationnel des langues supérieures dans la hiérarchie explique la croissance significative de leur cercle en expansion. Dans nombre de cas, il se produit des sauts dans le choix des langues. Ainsi, nombreux sont les Polonais qui apprennent l'anglais et non l'allemand comme langue voisine et régionale. Les Suisses choisissent de plus en plus directement l'anglais au lieu d'acquérir l'une des langues officielles de leur pays. Les Belges flamands apprennent l'anglais, et non le français, langue qu'ils associent à leurs attitudes négatives envers le groupe wallon, et vice-versa.

**HIÉRARCHISATION DES LANGUES DU MONDE :
BILINGUISME VERTICAL ET HORIZONTAL**



Il est rare de voir une personne ou un groupe apprendre une langue ayant un statut inférieur, sauf dans des cas de nécessité professionnelle très précis. Un tel choix requiert des stimuli particuliers, comme ceux que déploient les institutions de la Francophonie ou allemandes pour freiner le déclin, sous diverses latitudes du monde, de l'apprentissage de leur langue face à l'anglais (Maurais et autres, 2008). L'attrait

décroissant des langues supercentrales s'explique par le large fossé qu'a creusé l'anglais entre les langues, ce qui augmente la verticalité dans leurs rapports. Les faibles chiffres relatifs à l'apprentissage d'une autre langue chez les anglophones se traduisent par le fait qu'ils ne peuvent choisir qu'une langue ayant un statut inférieur, en raison de la fonctionnalité presque universelle de l'anglais.

Dans l'Union européenne, où de nombreux pays maintiennent encore la norme d'exiger deux langues étrangères dans l'enseignement secondaire, on assiste à un processus complexe de choix des langues. Les hiérarchies objectives et subjectives entre les langues déterminent souvent l'ordre dans l'apprentissage, de telle sorte qu'aujourd'hui l'anglais est presque toujours la première langue étrangère apprise. Cependant, d'autres constellations sont possibles dès lors qu'il y a émergence d'une véritable orientation multilingue. Ainsi, dans les régions allemandes limitrophes avec la France, certaines écoles peuvent choisir le français comme première langue d'apprentissage. La possibilité qui consiste à choisir comme deuxième langue étrangère une langue voisine comme « langue personnelle adoptive », et non une autre langue internationale ou une langue classique (le latin), a été proposée par une commission officielle créée par l'Union européenne à ce sujet (Maalouf et autres, 2008).

Comme critère sociolinguistique général, nous pouvons établir qu'une verticalité très prononcée entre les langues freine ou empêche le développement du plurilinguisme. Toute politique ou planification du langage ayant pour but d'influencer les dynamiques des langues devra intervenir dans la verticalité du prestige et des fonctions et adopter des mesures réduisant le degré d'asymétrie. Ce n'est qu'ainsi que l'on parviendra à développer des systèmes de bilinguisme et de multilinguisme stables et des programmes d'enseignement bilingue réussis, orientés vers l'enrichissement social et le bilinguisme additif. En maintenant une verticalité prononcée, le bilinguisme social constituera, très probablement, une phase transitoire vers l'unilinguisme dans la langue dominante. Cet argument joue un rôle important, bien que controversé, dans la politique linguistique francophone du Québec, qui s'oppose à un bilinguisme massif français-anglais pour la société et ses institutions. Si l'on tient compte de l'asymétrie nationale et internationale entre l'anglais et le français pour la préservation du français comme langue commune de la nation québécoise, il est fondamental de conserver des espaces linguistiques et des institutions unilingues en français (Commission des États généraux, 2001; Maurais, 1997).

■ LES LANGUES DU MONDE ET LEUR DYNAMIQUE : LE DÉPLACEMENT DES LANGUES MINORITAIRES ET L'EXPANSION DE L'ANGLAIS

Le processus historique de déplacement et de mort des langues minoritaires⁵ s'est grandement accéléré depuis le milieu du XX^e siècle : une langue meurt toutes les deux semaines (Hagège, 2000). Si les tendances actuelles de déplacement

⁵ La distribution quantitative entre les langues et le nombre de leurs locuteurs sont très inégaux. Plus de 52 % des langues du monde sont parlées par moins de 10 000 locuteurs. D'autre part, les dix langues les plus parlées dans le monde le sont par 46 % de la population mondiale.

linguistique se poursuivent, de 70 à 90 % des langues du monde auront disparu à la fin du XXI^e siècle (Hale, 1992; Krauss, 1992). La disparition d'une langue affecte en premier lieu et de différentes manières ceux qui l'ont utilisée comme langue maternelle, même si cela se produit souvent avec la participation active de ses locuteurs eux-mêmes. Ce sont eux qui, par des pressions socioéconomiques, culturelles et éducatives, décident de ne plus transmettre leur langue ancestrale à leurs enfants et à leurs petits-enfants comme langue maternelle. Une fois la transmission intergénérationnelle interrompue, il est très malaisé de récupérer cette fonction nucléaire d'une langue vivante.

Du point de vue de la connaissance humaine, la disparition de toute langue est considérée comme la perte irréparable d'une connaissance culturelle, cosmogonique et historique unique, non traduisible dans sa totalité à d'autres langues. Et depuis une perspective écologique, on peut à peine se figurer de nos jours les conséquences d'un tel désastre. Ces conclusions sont sans nul doute controversées.

L'autre processus linguistique qui a connu une progression sans précédent au cours du XX^e siècle est la mondialisation de l'anglais. Il s'agit du premier cas dans l'histoire de l'humanité où une langue se propage d'une façon aussi massive, en profondeur et en extension, de sorte qu'elle acquiert une position monopolistique dans plusieurs domaines et menace les espaces de nombreuses autres langues. Jamais le latin ou le français ou l'espagnol n'a occupé une position semblable à celle de l'anglais à l'époque actuelle (Crystal, 1997; Graddol, 2006).

Dans les relations internationales, l'anglais progresse à pas de géant. Si la majorité des grands organismes internationaux conservent jusqu'à maintenant leur système basé sur un multilinguisme réduit à leurs langues officielles, l'égalité entre celles-ci est souvent une formalité et l'anglais joue de plus en plus le rôle de langue de travail (Born et Schütte, 1995; Calvet, 2002; Labrie, 1993; Phillipson, 2003). De nombreuses entreprises multinationales d'origines diverses, comme la banque suisse UBS, ont instauré l'anglais comme *lingua franca* interne d'organisation. Cette réalité ne signifie pas pour autant une tendance vers l'unilinguisme, car UBS a reconnu l'importance de travailler dans la langue de chaque pays et selon leurs modèles culturels.

Le champ scientifique constitue un autre domaine d'une importance stratégique (Hamel, 2006b, 2007, 2008a, 2008b). L'usage des langues se rapproche peu à peu d'un monopole de l'anglais, notamment en sciences naturelles et de base, ainsi que dans les technologies, et ce, dans deux sens. De plus en plus, les publications scientifiques de pointe doivent paraître en anglais pour être prises en compte; le revers de la médaille est que chez les chercheurs anglo-saxons, la disposition à lire de la littérature scientifique dans d'autres langues diminue et il y a par conséquent hausse de leur unilinguisme. En 1990, dans les sciences de base et les sciences naturelles, l'anglais prédominait dans plus de 90 % des publications internationales (Ammon et McConnell, 2002; Durand, 2001).

■ LES DÉBATS ACTUELS SUR LA MONDIALISATION LINGUISTIQUE ET L'AVENIR DES LANGUES DU MONDE

Hormis le cas des langues minoritaires dans les pays anglophones, dont les ex-colonies britanniques, les effets de l'expansion de l'anglais sont plutôt indirects pour les langues en voie d'extinction sous d'autres latitudes en raison d'un réaménagement général dans la mosaïque multilingue complexe de nombreux pays et régions. Dans les pays latino-américains, les langues autochtones sont menacées par la progression de l'espagnol et du portugais, et non par l'anglais. En revanche, la mondialisation de l'anglais touche directement le statut international des langues supercentrales comme le français, tout d'abord, mais également l'allemand, le japonais et le russe. On peut évaluer, dans une large mesure, leur importance dans le passé et le présent par la dynamique des cercles externe et en expansion. Pour la majorité des langues mentionnées, on observe un recul très significatif. L'espagnol et le portugais passent par des processus contradictoires : d'un côté, ils subissent une réduction de leurs espaces, alors que dans le même temps leur cercle en expansion en tant que langue étrangère est en progression (Hamel, 2001; López García, 2007; Marcos-Marín, 2006). Un cas différent, et difficile à évaluer, est le récent progrès international du chinois, résultat de l'émergence de la Chine comme puissance mondiale (Graddol, 2006).

La plupart des chercheurs s'accordent pour dire que l'anglais occupe une position hégémonique sans précédent. Les discussions se focalisent sur l'avenir de cette prédominance, et certains considèrent ce processus comme un grand progrès de la civilisation dans le monde alors que d'autres en soulèvent les désavantages.

Nous ne saurions nier les incidences positives de ce processus; la diffusion massive d'une langue engendre les conditions favorables à l'organisation de la communication, de l'interconnexion et des échanges de plus en plus importants à l'échelle planétaire. Grâce aux nouvelles technologies électroniques, l'anglais met en contact des personnes, des communautés, des institutions, des équipes et des entreprises du monde entier.

Cependant, la publicité du marché libre des langues a pour effet de camoufler des bénéfices inégaux. L'inégalité et les avantages des citoyens anglophones augmentent dans tous les domaines, puisqu'ils obligent leurs interlocuteurs ou compétiteurs à procéder à d'importants investissements, tout d'abord pour apprendre l'anglais et ensuite pour agir et négocier en terrain étranger. C'est ainsi que se multiplient les barrières à l'accès et à la distribution des biens pour tous les locuteurs non natifs de l'anglais. Les voix critiques dans le monde anglophone attirent cependant l'attention sur le fait que ces avantages peuvent être passagers et que les anglophones subiront très bientôt les conséquences négatives de leur unilinguisme (Graddol, 1997 et 2006). En règle générale, les critiques et les préoccupations sont axées sur deux grands sujets. En premier lieu, on insiste sur les effets politiques et sociaux négatifs que provoque la mondialisation de l'anglais en raison du fait qu'elle accentue l'inégalité dans tous les domaines. Deuxièmement, on signale les graves répercussions sur le développement de la pensée, des sciences et des arts qui risqueraient d'être engendrées si une seule langue détenait

un monopole, étant donné l'importance constitutive de la diversité et de l'hétérogénéité culturelle pour toute société (Durand, 2006 et 2001; Hamel, 2008b, 2008a, 2006b, et 2005).

On a notamment critiqué explicitement les effets suivants, réels ou potentiels, de la mondialisation de l'anglais :

- Le déplacement d'autres langues internationales des domaines stratégiques de la communication internationale, de la diplomatie, du commerce, de la science et de la technologie, avec des conséquences négatives pour le développement de ces langues : la perte du multilinguisme comme base des relations internationales, de l'égalité entre les peuples et de la coexistence pacifique.
- Les risques d'un unilinguisme social croissant dans les pays anglo-saxons, ce qui réduit la compréhension des autres nations et cultures et augmente les risques pour la paix mondiale.
- L'accroissement de la prédominance socioéconomique, politico-culturelle et idéologique du monde anglo-saxon, dû à l'économie politique des langues : cela signifie d'importantes économies pour les pays anglo-saxons face aux investissements élevés pour les autres pays dans l'apprentissage des langues étrangères (Grin, 2003).
- La différence de maîtrise linguistique, entre locuteurs natifs et non natifs, qui accroît les asymétries dans l'accès aux biens matériels et symboliques, ainsi que les avantages comparatifs.
- La menace de rompre définitivement l'équilibre écolinguistique existant, ce qui risquerait de mettre en danger le développement de la science, de la culture et des arts, si l'on considère le principe selon lequel le système écologique le plus diversifié est le plus fort.
- La menace directe pour les langues minoritaires en voie de disparition dans des pays anglophones, y compris les anciennes colonies britanniques.

■ LES STRATÉGIES CONTRE LA MONDIALISATION DE L'ANGLAIS, LE DÉPLACEMENT DES LANGUES NATIONALES ET INTERNATIONALES ET LA MORT DES LANGUES MINORITAIRES

Parmi les positions critiques qui s'opposent au monopole de l'anglais et revendiquent un multilinguisme national et international, il faut en mentionner deux qui représentent des intérêts et des courants de pensée très différents.

La position de défense sans restriction de toutes les langues du monde

L'avertissement lancé par Hale (1992) et Krauss (1992) au sujet de la mort éventuelle de 90 % des langues du monde à la fin de XXI^e siècle a renforcé un ensemble de mouvements et de préoccupations pour les langues les plus menacées, établissant un lien, dans certains cas, entre les dangers de la réduction de la biodiversité et ceux de la diversité linguistique (Harmon, 1996; Maffi, 2001; Skutnabb-Kangas, 2002 et 2000). En général, ils plaident pour la défense sans restriction de

toutes les langues, alléguant que la disparition de toute langue constitue une perte irréparable pour le trésor linguistique mondial. Ils défendent notamment le droit linguistique fondamental de chaque citoyen du monde à recevoir l'enseignement et d'autres services dans sa propre langue (Skutnabb-Kangas et Phillipson, 1994). Ils sont en faveur d'un enseignement bilingue pouvant contribuer à la préservation des langues minoritaires. L'organisation non gouvernementale Terralingua, et de nombreux autres groupes, encourage la recherche sur les relations entre écologie biologique et linguistique et les actions pour la défense des espèces et des langues menacées, dont des programmes de revitalisation linguistique.

La position de défense des grandes langues nationales comme rempart à l'hégémonie totale de l'anglais

Pour d'autres, la principale contradiction se situe entre l'anglais et les autres langues nationales, et surtout internationales. Jusqu'au début du XX^e siècle, l'ensemble limité des langues supercentrales, qui étaient également des langues nationales fortes, se partageait les fonctions de langues internationales, avec une prédominance prolongée du français comme *primus inter pares*. À partir de la Première Guerre mondiale, l'anglais a vu son statut s'élever au-dessus de ses pairs, et c'est alors qu'a émergé la nouvelle catégorie de langue hypercentrale, seule langue qui s'est globalisée au cours du XX^e siècle. Les autres langues supercentrales ont assisté peu à peu à la réduction de leur rayon d'action et de leur statut.

Calvet (2002 et 1999) et d'autres affirment que l'anglais peut non seulement coexister avec les « petites » langues minoritaires, mais qu'en plus, il est favorisé par les processus de revitalisation des langues vernaculaires et par la fragmentation des États (Union soviétique, Yougoslavie, etc.). Ceci s'explique par le fait que le renforcement des langues locales affaiblit les langues nationales qui représentent un obstacle à l'expansion de l'anglais. Dans le cas de l'Europe, la résurgence des langues régionales en Espagne contribue à l'affaiblissement de l'espagnol, qui conserve cependant sa position grâce à l'Amérique hispanique. L'expansion récente de l'Union européenne pourrait engendrer une mutation : elle passerait d'une association actuelle de ces États nationaux à une confédération de nationalités régionales. L'anglais deviendrait alors la seule langue de communication et détruirait le principe actuel de communication multilingue. Selon cette conception, les véritables obstacles à la mondialisation de l'anglais et des industries culturelles monopolistiques ne sont pas les artisanats d'Oaxaca ni les langues mayas de Chiapas au Mexique. Les grands adversaires sont ceux qui sont, ou seront à un moment donné, la « réserve ou l'exception culturelle » que représentent la Francophonie, les alliances de l'espagnol et du portugais dans l'organisation du Mercosur⁶, la puissante industrie des feuilletons télévisés brésiliens, colombiens et mexicains, ainsi que la gigantesque industrie cinématographique de l'Inde,

⁶ Le Mercosur (ou Marché commun du cône sud) constitue le quatrième espace commercial du monde. Il réunit l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay et favorise la libre circulation des marchandises [NDLR].

concentrée à Bollywood et qui produit de plus en plus de films dans une langue hindi populaire.

Cette position de défense des langues nationales et de l'idéal de l'unilinguisme étatique compte sur une grande acceptation dans les pays non anglophones les plus grands et puissants de l'Union européenne, dont les habitants observent avec méfiance une sorte d'opération d'étranglement entre l'expansion de l'anglais et le renforcement des langues régionales et de celles des immigrants au détriment des langues nationales et supranationales (Oesterreicher, 2009). Un grand nombre de leurs adeptes en France, en Espagne, en Allemagne ou en Italie s'opposent, pour cette même raison, aux programmes d'enseignement bilingue qui ouvriraient des espaces aux langues minoritaires, régionales ou à celles des immigrants. Selon cette position, les immigrants eux-mêmes auraient intérêt à s'assimiler culturellement et linguistiquement pour devenir des citoyens à part entière de leurs pays respectifs. Avec de telles politiques linguistiques, apparaît de nouveau l'orientation idéologique de construction d'un État national homogène et idéalement unilingue. C'est dans ce domaine que se trouvent également les divers organismes de la Francophonie⁷, du monde hispanophone et lusophone et les représentants d'autres langues d'un poids important, comme l'allemand (Ehlich et Schubert, 2002) et le russe.

■ LA GLOBALISATION CULTURELLE ET LINGUISTIQUE : LES ACTEURS ET LES PROCESSUS DANS LES POLITIQUES DE LA LANGUE

Comment ces dynamiques et ces controverses sont-elles liées à notre discussion sur l'aménagement linguistique? Si nous limitons la définition de l'objet aux interventions délibérées des institutions de l'État pour modifier le cours « naturel » d'une constellation linguistique, de nombreux aspects les plus importants des transformations sociolinguistiques mondiales se situeraient en dehors du champ établi. Par contre, notre définition plus large permet d'interpréter l'ensemble des faits et des processus observés à partir d'une conception intégratrice.

Un sujet indispensable, mais dans le même temps controversé, est celui de l'*action* et des *acteurs* qui sont derrière les phénomènes observables. Existe-t-il ou non une agence identifiable dans les changements majeurs que nous avons devant nous?

Au sujet de la raison et du processus historique qui ont conduit l'anglais à occuper sa position hégémonique actuelle, un débat intense a été soulevé au sein du monde anglophone. Des prises de position aussi bien progressistes que conservatrices coïncident avec le fait que le succès du colonialisme et de l'impérialisme britannique, et ensuite des États-Unis, explique les racines du rôle dominant que

⁷ Les organismes de la Francophonie ont adopté, comme nouveauté, le principe de *diversité* et de *multilinguisme* qu'ils défendent dans leurs politiques. Pour eux, *diversité* signifie souvent « pas seulement l'anglais » au moins au début de l'adoption de ce terme. Ils plaident en faveur de la présence d'autres langues dans les espaces internationaux, et en premier lieu, évidemment, du français (Hamel, 2008; Maurais et autres, 2008; Phillipson, 2009).

joue actuellement l'anglais. Elles divergent cependant au chapitre de l'existence d'agents et d'une agence consciente dans ce processus. Pour Crystal (1997, p. 110), il n'a pas été nécessaire de créer des organismes spéciaux pour favoriser la diffusion de l'anglais, parce qu'il se propageait tout seul : « [*English is*] a language which has repeatedly found itself in the right place at the right time. » Cette affirmation lapidaire, une sorte de « destin manifeste » (López García, 2007), synthétise l'interprétation que Crystal et plusieurs autres donnent de la mondialisation de l'anglais. Cette interprétation « naturaliste » est réfutée par l'hypothèse de l'« impérialisme linguistique⁸ » de Phillipson (2009, 1997, 1992), qui analyse en détail l'histoire coloniale et les actions du Conseil britannique et d'autres institutions de diffusion : l'anglais – à l'instar d'autres langues coloniales – s'appuie sur le pouvoir économique et militaire et a été imposé par la force à des populations natives dans les colonies, bien qu'avec un critère sélectif; il fait partie d'un ensemble d'autres mesures impériales qui visent à maintenir et à reproduire le contrôle, ou tout au moins une hégémonie culturelle et linguistique. L'expansion active de l'anglais s'est poursuivie par le biais de l'enseignement et de ses programmes entrepris par la Grande-Bretagne et les États-Unis au XX^e siècle. Un fait essentiel à retenir est que l'impérialisme linguistique établit une hiérarchisation entre les langues (Hamel, 2006a; Pennycook, 1998 et 1994; Phillipson, 2009, 1997, 1992; Schiffman, 1996).

L'hypothèse de l'impérialisme linguistique qui soutient l'existence d'une agence impériale à la suite de l'expansion de l'anglais est à son tour contestée par une thèse surprenante : « *English owes its existence as a world language in large part to the struggle against imperialism, and not to imperialism alone* » (Brutt-Griffler, 2002, p. IX). Selon cette dernière position, les peuples colonisés – plutôt que simples sujets passifs d'oppression coloniale – auraient joué un rôle actif dans l'appropriation de l'anglais en tant que locuteurs non natifs, accentuant ainsi leur participation active (agence) dans la construction de l'anglais comme langue mondiale. Dans notre perspective, les deux processus, ascendant et descendant, convergent et font partie d'un modèle hégémonique que Phillipson appelle, à juste titre, « impérialisme linguistique⁹ ».

En contrepartie, des voix très influentes nient le lien prépondérant entre la puissance économique et militaire et la diffusion d'une langue; elles évoquent que l'anglais ne dépend plus de ses racines et qu'il s'est tellement internationalisé et diversifié dans ses variantes standards et fonctionnelles (*many Englishes*, Kachru et Nelson, 1996), qu'on peut affirmer aujourd'hui qu'il n'appartient plus à personne et en même temps qu'il appartient à tout le monde. Un grand succès politique de la globalisation linguistique réside dans son indéniable consolidation idéologique. Comme la construction même du terme *globalisation*, l'hégémonie de l'anglais se présente comme l'expression du progrès économique, technologique et culturel

⁸ « [*Linguistic imperialism*] is a theoretical construct, devised to account for linguistic hierarchisation, to address issues of why some languages come to be used more and others less, what structures and ideologies facilitate such processes, and the role of language professionals » (Phillipson, 1997, p. 238).

⁹ Pour un débat plus détaillé à ce sujet, voir Hamel, 2006a.

de l'humanité, en tant que processus inévitable, presque naturel, face auquel il n'existe pas de solution de rechange.

Depuis notre approche élargie des politiques du langage, nous pouvons inter-préter ces dynamiques et leur discussion controversée comme des politiques d'institutions gouvernementales et des forces sociales intervenantes. La convergence de stratégies étatiques, d'entreprises privées et de groupes sociaux a pour effet, dans les pratiques de communication et les imaginaires, de construire l'anglais comme seule langue hypercentrale, reléguant les autres langues supercentrales au niveau de langues centrales ou nationales. Ces dernières perdent alors leurs fonctions de communication internationale entre divers espaces multilingues, au-delà de leur propre aire linguistique (Francophonie, Hispanophonie, Lusophonie, Germanophonie) (Calvet, 1999). C'est ainsi que s'accroît la verticalité du bilinguisme et du multilinguisme et que s'altère la relation que les acteurs établissent avec leurs langues – locuteurs natifs et non natifs de l'anglais, de même que ceux qui s'opposent au monopole de cette langue.

Comme expression de l'aménagement linguistique des États, des familles et des entreprises, nous remarquons qu'un nombre croissant d'acteurs s'orientent vers les langues d'un statut plus élevé dans la hiérarchie, les apprennent et les utilisent de plus en plus. Cette réalité explique la progression du cercle en expansion de l'anglais, mais aussi de certaines langues supercentrales tel l'espagnol et, comme nouveau pôle d'attraction émergent, le chinois. Par ailleurs, nous observons le succès des politiques linguistiques qui font confluer les interventions des États et les orientations, également politiques, de la population majoritaire dans des cas comme le Québec, la Catalogne et, à partir d'une situation de départ moins favorable, le basque en Espagne. Les bons résultats sont attribuables à l'intégration, dans un programme cohérent, de diverses mesures qui agissent en même temps sur le statut des langues en question et qui réduisent la verticalité du bilinguisme. Elles étendent son usage fonctionnel de la langue à des domaines centraux et de prestige (administration, éducation, justice, industrie et commerce) et obtiennent la participation active de la population majoritaire et minoritaire.

Dans la dynamique des langues autochtones en Amérique latine, des contradictions sont relevées. La tendance, bien que parfois pas très décidée, de la majorité des gouvernements à accorder une plus grande reconnaissance aux populations autochtones et à leurs droits a eu un succès politique indéniable au cours des dernières décennies. Or les programmes d'enseignement interculturel bilingue visant à préserver, à enrichir et à revitaliser les langues autochtones ont fait face à de nombreux écueils qui ne sont pas seulement d'ordre d'implantation technique. Les responsables des programmes se sont heurtés à une résistance venant aussi bien des politiques adverses de puissants secteurs conservateurs de la société majoritaire que des secteurs autochtones eux-mêmes, qui ont intériorisé les idéologies hégémoniques et ne voient pas le renforcement institutionnel de leurs langues comme une option souhaitable ou réaliste. Dans ce cas, on n'a pas réussi à modifier le statut des langues subordonnées ou à changer la relation que la société majoritaire, et principalement les peuples autochtones, établit avec la constellation linguistique asymétrique. Un facteur fondamental réside dans le fait que bien

souvent les politiques linguistiques et éducatives n'étaient pas accompagnées de programmes de développement économique et social. Une véritable reconnaissance de la diversité culturelle et linguistique devra mener à une transformation des États-nations, d'États monolithiques en États pluriels. Le traitement que les États et leur population majoritaire accordent à leur population subordonnée, et généralement minoritaire, a cessé d'être depuis longtemps une question marginale pour la politique étatique. Il est dorénavant une pierre de touche qui permet d'apprécier la qualité de la démocratie elle-même, l'orientation pluriculturelle et plurilingue et la construction des États modernes.

BIBLIOGRAPHIE

- Ammon, U. (1998). *Ist Deutsch noch internationale Wissenschaftssprache? Englisch auch für die Lehre an den deutschsprachigen Hochschulen*, Berlin/New York, de Gruyter.
- Ammon, U. et G. McConnell (2002). *English as an Academic Language in Europe*, Frankfurt/Berlin, Peter Lang.
- Born, J. et W. Schütte (1995). *Eurotexte. Textarbeit in einer Institution der EG*, Tübingen, Narr.
- Borón, A. A. (2002). *Império & imperialismo. Uma leitura crítica de Michael Hardt e Antonio Negri*, Buenos Aires, CLACSO.
- Bourdieu, P. (2001). *A contre-feu 2*, Paris, Liber-Raison d'agir.
- Bourdieu, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Éditions du Seuil.
- Brutt-Griffler, J. (2002). *World English: A Study of its Development*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Calhoun, C. (1992). « The Infrastructure of Modernity: Indirect Social Relationship, Information Technology, and Social Integration », dans H. Haferkamp et N. J. Smelser (dir.), *Social Change in Modernity*, Berkeley, University of California Press, p. 35-52.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le marché aux langues : essai de politique linguistique sur la mondialisation*, Paris, Plon.
- Calvet, L.-J. (1999). *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon.
- Calvet, L.-J. (1996). *Les politiques linguistiques*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Chomsky, N. (2003). *Hegemony or Survival: America's Quest for Global Dominance*, New York, Metropolitan Books.
- Chomsky, N. (1994). *World Order, Old and New*, London, Pluto Press.
- Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec (2001). *Le français, une langue pour tout le monde*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Corbeil, J.-C. (1986). *Langues et usages des langues*, Québec, Conseil de la langue française.
- Corbeil, J.-C. (1980). *L'aménagement linguistique du Québec*, Montréal, Guérin.
- Crystal, D. (2009). *The Future of Language*, London, Routledge.
- Crystal, D. (2000). *Language death*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Crystal, D. (1997). *English as a Global Language*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Daoust, D et J. Maurais (1987). « L'aménagement linguistique », dans J. Maurais (dir.), *Politique et aménagement linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, p. 5-46.
- Díaz-Polanco, H. (2000). « El conflicto cultural en el umbral del tercer milenio », *Memoria*, n° 131, p. 34-42.
- Dieter, H. H. et autres (dir.) (2001). *Wörter fallen nicht vom Himmel. Plädoyer für eine selbstbewusste Sprachpolitik*, Berlin/Potsdam, Verein Deutsche Sprache.
- Durand, C. (2006). « If it's not in English, it's not Worth Reading », *Current Issues in Language Planning*, vol. 7, n° 1, p. 44-60.
- Durand, C. (2001). *La mise en place des monopoles du savoir*, Paris, L'Harmattan.
- Faraco, C. A. (dir.) (2001). *Estrangeirismos. Guerra em torno da língua*, São Paulo, Parábola.
- Featherstone, M. (dir.) (1990). *Global Culture: Nationalism, Globalization and Modernity*, London, Sage.
- Fishman, J. A. (dir.) (2001). *Can Threatened Languages Be Saved?*, Clevedon et Philadelphia, Multilingual Matters.
- Fishman, J. A. (1991). *Reversing Language Shift*, Clevedon et Philadelphia, Multilingual Matters.
- García Canclini, N. (dir.) (2002). *Iberoamérica 2002. Diagnóstico y propuestas para el desarrollo cultural*, México, Madrid, OEA – Santillana.
- García Canclini, N. (1999). *La globalización imaginada*, México, Buenos Aires, Barcelona, Paidós.
- Graddol, D. (2006). *English Next: Why Global English may Mean the End of 'English as a Foreign Language'*, London, The British Council.
- Graddol, D. (1997). *The Future of English?*, London, The British Council.
- Grin, F. (2003). « Language Planning and Economics », *Current Issues in Language Planning*, vol. 4, n° 1, p. 1-66.
- Guimarães, E. (1999). « Política de línguas na América Latina », dans E. N. de Arnoux et autres (dir.), *Políticas lingüísticas para América Latina. Actas del Congreso Internacional 1997. Conferencias Plenarias*, Buenos Aires, UBA, p. 297-304.
- Gvozdanovic, J. (2001). « Sprachvarietäten kreiert, normiert und neu reflektiert im Alltag », *Slavistische Linguistik 2000*, p. 47-74.
- Hagège, C. (2000). *Halte à la mort des langues*, Paris, Éditions Odile Jacob.
- Hale, K. (1992). « On Endangered Languages and the Safeguarding of Diversity », *Language*, vol. 68, n° 1, p. 1-3.
- Hamel, R. E. (2008a). « Les langues de la science : vers un modèle de diglossie gérable », dans J. Maurais et autres (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, p. 87-94.
- Hamel, R. E. (2008b). « Les langues des sciences et de l'enseignement supérieur : état actuel et perspectives d'avenir », dans Agence universitaire de la Francophonie et Organisation internationale de la Francophonie (dir.), *Séminaire international sur la méthodologie d'observation de la langue française dans le monde*, Paris, Organisation internationale de la Francophonie, p. 193-203.

- Hamel, R. E. (2008c). « Point du vue hispanophone sur l'avenir du français », dans J. Maurais et autres (dir.), *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie, p. 235-240.
- Hamel, R. E. (2008d). « Sprachimperialien, Sprachimperialismus und die Zukunft der Sprachenvielfalt », dans K. Ehlich et S. Lambert (dir.), *Jahrbuch Deutsch als Fremdsprache 2007. Die Macht der Sprache. Mehrsprachigkeit – Sprachenpolitik – Sprachbildung*, München, Ludicium Verlag, p. 141-172.
- Hamel, R. E. (2007). « The Dominance of English in the International Scientific Periodical Literature and the Future of Language Use in Science », *AILA Review*, vol. 20, p. 53-71.
- Hamel, R. E. (2006a). « The Development of Language Empires », dans U. Ammon et autres (dir.), *Sociolinguistics – Soziolinguistik: An International Handbook of the Science of Language and Society*, vol. 3, Berlin, New York, Walter de Gruyter, p. 2240-2258.
- Hamel, R. E. (2006b). « Spanish in Science and Higher Education: Perspectives for a Plurilingual Language Policy in the Spanish Speaking World », *Current Issues in Language Planning*, vol. 7, n° 1, p. 95-125.
- Hamel, R. E. (2005). « El español en el campo de las ciencias: propuestas para una política del lenguaje », dans Centro de Estudios Lingüísticos y Literarios (dir.), *Congreso internacional sobre lenguas neolatinas en la comunicación especializada*, México, Agence intergouvernementale de la Francophonie, El Colegio de México, Unión Latina, p. 87-112.
- Hamel, R. E. (2001). « L'apparition de nouvelles politiques linguistiques dans les blocs régionaux : le cas du Mercosur en Amérique du Sud », *Terminogramme*, n° 99-100, p. 129-160.
- Hamel, R. E. (1993). « Políticas y planificación del lenguaje: una introducción », dans R. E. Hamel (dir.), *Políticas del lenguaje en América Latina. Iztapalapa*, n° 29, p. 5-39.
- Hardt, M. et A. Negri (2000). *Empire*, Cambridge, Harvard University Press.
- Harmon, D. (1996). « The Status of the World's Languages as Reported by the Ethnologue », *Southwest Journal of Linguistics*, vol. 14, n° 1-2, p. 1-28.
- Harvey, M. C. (2009). « Mehrsprachigkeit in Unternehmen », Communication présentée à la Conférence *Prachen ohne Grenzen*, 17-19 septembre, Berlin.
- Haugen, E. (1959). « Language Planning in Modern Norway », *Anthropological Linguistics*, vol. 1, n° 3, p. 8-21.
- Hornberger, N. H. (1997). *Indigenous Literacies in the Americas: Language Planning from the Bottom up*, Berlin et New York, Mouton de Gruyter.
- Huntington, S. P. (2004). *Who are we? The Challenges to America's National Identity*, New York, Simon & Schuster.
- Huntington, S. P. (1996). *The Clash of Civilizations and the Remaking of the World Order*, New York, Simon & Schuster.
- Kachru, B. (1986). *The Alchemy of English: The Spread, Functions and Models of Non-native Englishes*, Oxford, Pergamon Press.

- Kachru, B. B. et C. L. Nelson (1996). « World Englishes », dans S. L. McKay et N. H. Hornberger (dir.), *Sociolinguistics and Language Teaching*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 71-102.
- Kloss, H. (1969). *Research Possibilities on Group Bilingualism: A Report*, Québec, International Center for Research on Bilingualism.
- Krauss, M. (1992). « The World's Languages in Crisis », *Language*, vol. 68, n° 1, p. 4-10.
- Labrie, N. (1993). *La construction linguistique de la Communauté européenne*, Paris, Honoré Champion Éditeur.
- López García, A. (2007). *El boom de la lengua española. Análisis ideológico de un proceso expansivo*, Madrid, Biblioteca Nueva.
- Maalouf, A. et autres (2008). *Un défi salutaire : comment la multiplicité des langues pourrait consolider l'Europe*, http://ec.europa.eu/education/languages/archive/doc/maalouf/report_fr.pdf (page consultée le 28 octobre 2010).
- Mackey, W. F. (2003). « Forecasting the Fate of Languages », dans J. Maurais et M. A. Morris, (dir.), *Languages in a Globalising World*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 64-81.
- Maffi, L. (2001). « Introduction: On the Interdependence of Biological and Cultural Diversity », dans L. Maffi (dir.), *On Biocultural Diversity. Linking Language, Knowledge and the Environment*, Washington, D.C., Smithsonian Institute, p. 1-50.
- Marcos-Marín, F. A. (2006). *Los retos del español*, Madrid, Vervuert Iberoamericana.
- Mato, D. (dir.) (2003). *Políticas de identidades y diferencias sociales en tiempos de globalización*, Caracas, Universidad Central de Venezuela.
- Maurais, J. et autres (dir.) (2008). *L'avenir du français*, Paris, Éditions des archives contemporaines et Agence universitaire de la Francophonie.
- Maurais, J. (2003). « Towards a New Global Order? », dans J. Maurais et M. A. Morris (dir.), *Languages in a Globalising World*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 13-36.
- Maurais, J. (2001). « Vers un nouvel ordre linguistique mondial? », dans J. Maurais (dir.), *Géostratégies des langues*, Terminogramme, n° 99-100, p. 7-33.
- Maurais, J. (1997). « Regional Majority Languages, Language Planning, and Linguistic Rights », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 127, p. 135-160.
- Maurais, J. (1993). « Políticas lingüísticas de Quebec », dans R. E. Hamel (dir.), *Políticas del lenguaje en América Latina. Iztapalapa*, n° 29, p. 191-206.
- Maurais, J. (1987). « L'expérience québécoise d'aménagement linguistique », dans J. Maurais (dir.), *Politique et aménagement linguistique*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, p. 359-416.
- Oesterreicher, W. (2009). « El plurilingüismo europeo y los retos de una jerarquización lingüística », dans J. J. de Bustos Tovar et S. Iglesias Recuero, (dir.), *Identidades sociales e identidades lingüísticas*, Madrid, Editorial Complutense, p. 229-254.
- Pennycook, A. (1998). *English and the Discourses of Colonialism*, London, New York, Routledge.
- Pennycook, A. (1994). *The Cultural Politics of English as an International Language*, London, New York, Longman.

- Phillipson, R. (2009). *Linguistic Imperialism Continued*, London, New York, Routledge.
- Phillipson, R. (2003). *English-only Europe? Challenging Language Policy*, London, New York, Routledge, Taylor & Francis.
- Phillipson, R. (1997). « Realities and Myths of Linguistic Imperialism », *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, vol. 18, n° 3, p. 238-247.
- Phillipson, R. (1992). *Linguistic Imperialism*, Oxford, Oxford University Press.
- Schiffman, H. F. (1996). *Linguistic Culture and Language Policy*, London et New York, Routledge.
- Skutnabb-Kangas, T. (2002). « Language Policies and Education: The Role of Education in Destroying or Supporting the World's Linguistic Diversity », *World Congress on Language Policies*, Barcelona.
- Skutnabb-Kangas, T. (2000). *Linguistic Genocide in Education – or Worldwide Diversity and Human Rights?*, London, Lawrence Erlbaum.
- Skutnabb-Kangas, T. et R. Phillipson (dir.) (1994). *Linguistic Human Rights. Overcoming Linguistic Discrimination*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Swaan, A. de (2001). *Words of the World: The Global Language System*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Swann, A. de (1993). « The Emergent World Language System: An Introduction », *International Political Science Review*, vol. 14, n° 3, p. 219-226.
- Wallerstein, I. (1990). « Culture as the Ideological Battleground of the Modern World System », dans M. Featherstone (dir.), *Global Culture: Nationalism, Globalization and Modernity*, London, Sage, p. 31-55.
- Yajun, J. (2003). « English as a Chinese Language », *English Today*, vol. 19, n° 2, p. 3-8.
- Yúdice, G. (2002). *El recurso de la cultura. Usos de la cultura en la era global*, Barcelona, Gedisa.